

# Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.

Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed



Secrétaire : Guy Detongre  
Rue de la moinerie, 13,  
4680, Hermée Tél : 0494130037  
[detongre.guy@gmail.com](mailto:detongre.guy@gmail.com)

## **PROJET DE PV DE LA REUNION LFPS DU 11 DECEMBRE 2021**

**Présents** : André Doumont, Bernard Gillot, Charles Hastir, Freddy Schallenbergh, Jean-Marie Luyckx, Mady Marcq, Roland Marcq, Samuel Bernard, Serge Bouvier, Guy Detongre, Thierry Goossens

**Excusés** : Albert Coolens, Jean Pilate, Christian Vangrootenbruel, Marcel Galand, Jean-Christophe Desilve.

**Absents** : Landry Rausens

### **Points pour les divers**

- Hastir : certificats et nouveaux licenciés
- S Bernard
- T Goossens : calendrier
- JM Luyckx : confirmation des participants aux CM
- Réunion BFA
- B Sottiaux
- Basse Sambre

#### **1. Mot de bienvenue**

Jean-Marie Luyckx remercie les délégués présents.

Le président demande une minute de silence pour le décès de Mike Mombeek.

Le président signale que Jean Pilate a donné sa démission en tant que délégué de EHC, mais il continue à s'occuper des demandes de concours.

#### **2. Présentation et admission des nouveaux délégués**

André Doumont présente la candidature de Thierry Goossens en remplacement de Jean Pilate. N'ayant pas d'objection, les délégués de la LFPS acceptent la candidature de Thierry Goossens.

Monsieur Phillipin (absent pour cause de travail), de la FLPC, sera présenté à la prochaine réunion.

### **3. Elections statutaires : sortant et rééligible : le président.**

Aucune candidature n'a été introduite. A l'unanimité, Jean-Marie Luyckx est réélu pour une durée de 4 ans.

Il est rappelé que Guy Detongre arrêtera comme convenu, sa fonction de secrétaire de la LFPS au 31 décembre 2021 et sera remplacé, ainsi qu'il résulte d'une décision actée dans un pv antérieur, par Serge Bouvier.

### **4. Calendrier des réunions 2022**

**BFA** : le 29 janvier : 4 réunions – approbation des comptes 2021

- 
- réunion du BCA
- réunion statutaire
- réunion des coaches

Le 30 avril

Le 19 novembre

**LFPS** : le 22 janvier

Le 23 avril

Le 15 octobre

Il est demandé : qui de la LFPS pourrait participer aux réunions du BFA

### **5. Approbation du Pv de la dernière réunion de la LFPS.**

Remarque concernant le point 8 :

Le 13 juin, il y aura une manche qui comptera pour la qualification des 20 pêcheurs francophones pour le CB. Il n'y aura pas de CCFE en 2021.

N'ayant pas d'autres remarques, le PV est approuvé et signé par les délégués présents.

### **6. Approbation PV du BFA du 18 juin 2021**

Personne n'a reçu copie du pv de cette réunion. Roland Marcq et Jean-Marie Luyckx l'ont reçue en Néerlandais, mais Roland, notre traducteur, n'a pas encore eu le temps de traduire.

Il n'y avait pas grand-chose à cette réunion. Cette réunion était présidée par Eric Pinoy. Démission de Pascal Delrue qui est remplacé par Walter Lens. Il est bilingue et très compétent. Pascal Delrue le seconde.

### **Compte-rendu de la réunion BFA du 4 décembre 2021**

Il est signalé que Carlos Terrinca est suspendu pour les internationaux pour une durée de 5 ans.

Dernièrement Roland Marcq a assisté à une réunion de la FIPS. Il y a été décidé qu'à partir de 2022, il y aura 2 clubs par pays au CM des clubs, Le « Team Franc Pêcheur » sera le 2<sup>me</sup> club Belge. D'où besoin de beaucoup plus de personnes pour l'organisation du championnat du monde 2022. Jean-Marie Luyckx a fait une proposition au CCCV : « On organise le CM des clubs de manière nationale. Du bénéfice, on retire la part du déficit du CM 2017 que le CCCV a refusé de payer et le reste, on partage en 2 ». On attend la réponse.

En 2023, le CM feeder aura lieu en Flandres et on donnerait aussi un coup de main. Concernant le CM streetfishing, la Hollande l'organisera en 2022, en 2023 ce sera en Belgique.

Jean-Marie Luychx signale que Mady Marcq a donné sa démission en tant que trésorière du BFA et il est fait appel aux candidatures , tout comme pour le remplacement de Mike Mombeek.

Jean-Marie Luyckx a eu un contact avec Steven Borns (beau-frère de Mike). Un certain Raphael serait preneur, pour reprendre la section carpe, mais le problème, c'est qu'il n'est pas bilingue. La section Carpe avait acheté avec leur caisse une camionnette . Avec l'accord de la MWP , elle pourra être parquée momentanément à Namur.

## **7. Information concernant l'arrêté concours et lesAGW**

Des modifications supplémentaires ont encore été apportées au texte des AGW revus par les fédérations en CTAD. C'est la raison pour laquelle des poissons tels que le silure et le gobie ont été mis dans la catégorie 4. Via le cabinet du ministre Willy Borsus, la LFPS, la MWP, la FSPFB ont réagi. Après plusieurs courriers, le cabinet de la ministre Tellier a accepté de revenir sur le texte

A partir du moment où le silure et le gobie ne sont plus considérés comme espèces exotiques envahissantes, on pourrait les détenir dans la bourriche pendant les concours de pêche Cela exige évidemment une modification de l'arrêté par le gouvernement wallon et publication au moniteur. Le tout demande du temps. Frédéric Dumonceau est en train de revoir les textes pour les soumettre aux autorités compétentes. Dans l'attente, on pourra peut-être avoir des dérogations pour certains concours.

## **8. CB 2021**

Individuel : championnat difficile d'un CB (captures peu nombreuses, classement à la porte),

Interclubs : local trop petit, pas de micro, on n'entendait rien, pas de podium). Un club ne s'est pas présenté. .C'est un gros problème qui doit être revu dans le futur, de même que le règlement des concours publics .

U.M.V : peu de poissons, peu de jeunes, pas de micro.

Individuel feeder : Murru Franco et J-Marc Velkeneers, absents, sont suspendus pour 2 ans.

Interclub feeder : Alain Bengels qui ne pêchait pas est venu apostropher Antonio Gobeo qui pêchait : d'où ,gros mots, bagarre , ...Alain Bengels est exclu de la FLPC et suspendu pour une durée de 2 ans. Il faut le signaler au BFA. Toutes les fédérations de la ligue présente, acceptent de ne plus lui accorder de licence pour une durée de 2 ans au minimum.

### Remarques

- Damien Heuchen ,inscrit en U25, a contacté Samuel Bernard pour dire qu'il ne savait pas pêcher pour cause de Covid et qu'il avait un certificat.  
Le dimanche du CB, il est venu aider un pêcheur. >Ce n'est pas très sportif de sa part. La LFPS demande à Est Compétition et au club de Verviers Compétition de lui faire la remarque.
- Réclamation concernant le tirage au sort des CB. Une procédure existe et doit être respectée. Le tirage au sort doit être fait à 2.  
Samuel Bernard est d'accord de respecter la procédure et de faire la tirage à 2, à la condition d'avoir les inscriptions 2 semaines avant le championnat. **Les fédérations sont invitées à informer leurs clubs de respecter ce point et en informer le CCCV via le BFA.**

Il y a des pêcheurs qui quittent la compétition parce qu'il y a des choses qui ne sont pas claires.

- **Demandes formulées par le CCCV**

1. préciser plus clairement les âges U, M, V
2. réduire le nombre d'équipes (de 25 à 20) pour le CB interclubs au coup.
3. Si oui, Proposition de la ligue à réfléchir pour la prochaine réunion : les 3 manches de la CCF pourraient servir à qualifier les 10 équipes francophones et le classement s'appellerait coupe de la ligue.
4. Faire pêcher les jeunes dans un étang et les M et V un autre weekend.
5. CB individuel en 2 journées (S et D ) où 2 D (1 en Flandres, 1 en wallonie)  
Proposition du CCCV : Samedi ½ finale, 120 pêcheurs, 6 secteurs, 5 H de pêche, les 7 premiers de secteurs sont qualifiés. Le dimanche, finale .42 pêcheurs, 3 secteurs de 14 pêcheurs, 5 H de pêche. Les 3 vainqueurs de secteurs ont une médaille.  
Proposition S Bernard : finale a 60 pêcheurs. Chaque fédération organise un championnat interfédéral pour qualifier un certain % de licenciés pour la coupe de la ligue en 2 manches. Et les 27 premiers seraient qualifiés pour la finale à 60 pêcheurs.  
3<sup>ème</sup> proposition : on continue en 1 journée avec 120 pêcheurs , 2 manches de 3H.
6. Un CB à la carpe au coup: l'idée est bonne, mais il faut y réfléchir et voir le règlement.

Proposition de Samuel Bernard : passer de 11,50 mètres à 13 mètres .  
A réfléchir , mais ne va-t-on pas perdre beaucoup de licenciés ?  
Toutes les propositions sont à examiner avec les fédérations respectives et un retour est souhaité pour la réunion de janvier.

**CB2022 candidatures**

Organisations LFPS /le 21 mai – Handi-Pêche –

Le 4 septembre – Individuel feeder – Basse Sambre et Haut-Escaut

Le 17-18 septembre – Interclub au coup – FLPC

Juin ? Carpe ?? à voir

Organisations CCCV - Le 28 août - Jeunes, masters, vétérans -

Le 11 septembre – Interclub feeder –

Le 25 septembre – Individuel au coup –

- **9.Organisation 2021 de la ligue**

Concernant les organisations francophones 2021, Mady Marcq n'avait pas tous les renseignements pour pouvoir payer aux fédérations les indemnités d'organisation.

**CB2021** : - U.V.M . - fédération Est compétition

-interclub feeder – fédération Liégeoise de pêche de compétition

-individuel coup – entente Hennuyère de Compétition

**CCF2020** : - 1<sup>er</sup> manche – EHC

2<sup>me</sup> manche – F. Senne

**CCF2021** : - 1<sup>er</sup> manche – F. Senne

-2<sup>me</sup> manche – F. Senne

Concernant les organisations 2020 et 2021, malgré la crise Covid, (organisations

très perturbées, moins de pêcheurs), la ligue a décidé d'attribuer les mêmes prix.

### **10. HO 2020 et 2021**

La salle du château de Namur est réservée pour le 12 mars 2022

### **11. CCF2021 et 2022**

Il reste la 3<sup>me</sup> manche de la CCF2021 à organiser.  
Il est fait appel à un organisateur.

**CCF2022** : le 24 avril, le 11 août, le 2 octobre

**CCFF2022** : le 24 avril ; le 8 mai, le 12 juin

### **12. Rapport des différentes disciplines**

**Dames** : Très belle 2<sup>me</sup> place au championnat du monde. La Belgique perd la 1<sup>re</sup> place pour 25 grammes. Très bonne entente avec les aidants.

**Inters** : Très belle 4<sup>me</sup> place au CM des nations. La Belgique perd le podium pour 2 points. Le 1<sup>er</sup> jour, un pêcheur Belge s'est classé 32<sup>me</sup> sur 34 pêcheurs. Pour Roland Marcq, ce classement n'est pas admissible pour un inter Belge.

**Feeder** : Six clubs feeder en Wallonie. Au CB individuel feeder, le 1<sup>er</sup> francophone est 36<sup>me</sup>.  
Au CB club, le Team Fundy est classé 6<sup>me</sup> et 1<sup>er</sup> francophone.

#### **Objectifs 2022**

CCFF : le 24 avril, le 8 mai, le 12 juin  
+ 1 épreuve qualificative MATRIX  
+ 2 manches qualificatives SENSAS

#### **Info inters feeder**

Nouveau coach Walter Lens, adjoint Pascal Delrue.

A la présélection 2022 inters, 10 francophones étaient présents et 5 se sont qualifiés pour les inters B.

Au CM des nations, la Belgique remporte 2 médailles d'or : nations et individuel.

Au contrôle anti-doping, un pêcheur Belge a été contrôlé positif. Il n'avait pas renseigné que depuis des années il prenait un cachet pour le cœur.

Heureusement que Roland Marcq était présent pour expliquer en anglais le comment et le pourquoi. Finalement cela s'est bien terminé. Félicitations à l'équipe Belge.

Attention, pour 2022, il y a quelques modifications dans le règlement des sélections inters.

### **13. Championnat du monde des clubs 2022**

#### **CM des clubs**

Il aura lieu sur la même parcours qu'en 2017 du 18 au 24 juillet. (avec extension du parcours au bas du PI de Ronquières).

Les 2 clubs belges sont : le club de Kim Depage et le Team Franc Pêcheur (EHC) : ils ont confirmé leur participation.

Ce sera une grosse organisation (entre 50 et 60 clubs), On compte sur beaucoup d'aide.

Jean-Marie Luyckx a déjà contacté l'administration de Braine-le-Comte. Il pense contacter le bourgmestre de Ittre. L'hôtel a été bloqué par Roland Marcq. Les parcours de pêche (Ronquières et pied d'eau) ont été réservés. Le parcours sera entièrement fermé du 4 au 24 juillet. On a déjà rempoisonné avec 600kgs de petit gardon. Jean-Marie Luyckx a encore réservé une tonne de gardons. Ces rempoisonnements sont fait sur fond propre de la fédération de la Senne.

### **CM Streetfishing 2023**

Le championnat aurait lieu en Flandres

Roland Marcq a proposé un CB en 2022 : les inscrits devaient être affiliés et avoir une licence.

Le CB servirait de sélection pour le CM.

Au niveau de la FIPS, Roland Marcq a établi un règlement Streetfishing.

### **14. Situation financière**

Le solde est positif, mais les frais de fonctionnement et les frais d'organisation doivent encore être versés aux fédérations.

La FLPC et la Senne doivent encore payer le solde de 2020.

Pour la ligue, l'indemnité kilométrique passe de 0,35 à 0,3751 euro.

### **15. Site, listings, calendrier**

Tous ces points sont OK. La Basse Sambre a envoyé hier soir son listing à Mady Marcq.

### **16. Divers**

1. Jean-Marie Luyckx distribue aux fédérations les timbres 2022 de la FSPFB.
2. Jean-Marie confirme avoir reçu les confirmations pour le CM clubs au coup du Team Franc Pêcheur et du club Kim Depage, ainsi que pour le CM feeder interclub.
3. Suite au problème Covid, deux subventions différentes ont été allouées. La première accordée aux clubs par la ministre des sports : 15 € par sportif licencié et 2 € pour les non licenciés. La 2me accordée par le ministre Crucq de 40€ par personne aux associations sportives. Elles seront en principe payées aux communes qui feront le nécessaire pour verser aux sociétés bénéficiaires.
4. Des concours ont lieu à Strepny, avec demandes officielles, mais en ne respectant pas le règlement (on pêche à 13 m, feeder autorisé, X kgs d'amorce,...). Ce n'est pas normal. EHC va voir le problème.
5. Albert Coolens a sanctionné de 5€ un pêcheur de Neufchateau qui n'avait pas rentré son certificat médical pour aller au CB. Charly Hastir en parlera à la FSPFB.
6. Au TSLC, le divorce se passe très mal. Samuel Bernard voudrait dissoudre le club. Serge Bouvier demande à Samuel Bernard de restituer les montants qu'il a prélevés dans la caisse du TSLC (ces montants correspondant à la subvention accordée par le ministre Crucq). Si Samuel Bernard demande sa démission, elle ne lui sera accordée qu'après remboursement.
7. La FLPC n'a pas encore payé les timbres 2020 à la FSPFB. Daniel Mailleur demande un écrit.
8. La fédération Basse Sambre a touché une indemnité covid, mais n'est affiliée que pour ses licenciés à la FSPFB. Bernard Gillot va contacter Benoit Sottiaux.

La séance est levée à 15h20